

Séminaire sur les doubles diplômes franco-espagnols



Dans le cadre de la **mise en place de l'Université franco-espagnole (UFE)**, un séminaire a été organisé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le 7 octobre 2016, sur **la mise en place et la gestion de cursus franco-espagnols**.

Cette journée a rassemblé 63 participants de 11 établissements français et de 19 universités espagnoles. Elle a permis d'effectuer un partage d'expérience et de bonnes pratiques sur la mise en place et la gestion de doubles diplômes, de diplômes intégrés, de co-tutelles de thèses ou même de diplômes conjoints.

Selon le conseiller scientifique de l'ambassade de France à Madrid, M. Arthur Soucemarianadin, on recense actuellement près de 220 doubles diplômes/diplômes conjoints franco-espagnols.



Les échanges qui ont eu lieu au cours de cette journée ont permis de faire état des **bénéfices relatifs à la mise en place de cursus co-diplômants** (amélioration de l'offre académique, meilleur taux d'employabilité des étudiants ayant une expérience à l'étranger, rayonnement international) mais également **des difficultés rencontrées** (procédures de vérification complexes, financements limités, gestion lourde des doubles diplômes pour un effectif limité, manque de reconnaissance des diplômes conjoints sur le marché du travail).

Un des défis de l'Université franco-espagnole serait alors d'alléger les procédures relatives à la mise en place et au suivi de ces cursus co-diplômants en proposant des outils et dispositifs destinés aux porteurs de projets. L'UFE a pour ambition d'apporter un soutien à certaines formations co-diplômantes, en lançant un appel à projets relatif à la labellisation de cursus. Cet appel à projets permettra, notamment, de proposer des financements supplémentaires à la mobilité étudiante et enseignante mais également de renforcer la visibilité et l'attractivité de la formation co-diplômante.

Les co-tutelles de thèses ont également fait l'objet de discussions portant, notamment, sur la durée minimale de mobilité pour un doctorant, les règles à appliquer pour le paiement des droits d'inscription, l'utilisation des visio-conférences dans le cadre de jury de thèses... autant de questions qui seront débattues lors des prochains ateliers de travail de l'Université franco-espagnole.

La mobilité des étudiants et des doctorants ne peut pas se réaliser sans une maîtrise de la langue du pays d'accueil. C'est pourquoi, il apparaît indispensable de valoriser

l'apprentissage du français en Espagne et de l'espagnol en France et, ceci, dès le secondaire. Par ailleurs, l'UFE pourrait s'appuyer sur les centres de langues des universités afin de proposer des outils innovants à disposition des étudiants.

Ce séminaire a été organisé en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, el Ministerio de la Educación, de la Cultura y del Deporte et l'ambassade de France en Espagne.

Prochaines rencontres organisées dans le cadre de l'Université franco-espagnole :

- * 28 novembre 2016 : atelier recherche à Madrid,
- * 14 décembre 2016 : partage d'expérience avec l'Université franco-allemande et l'Université franco-italienne.